

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le 14 NOV. 2025

ID : 085-200061265-20251107-2025_8_02-DE

SLOW



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance :

Gestionnaire du relais petite enfance :

Période contractuelle :



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance.....	4
2.Fonctionnement du relais et moyens au service du projet	5
1.1. Les moyens humains :	5
1.2. Le planning et les actions :	6
1.3. Les locaux	7
1.4. Le matériel.....	9
2. Le contexte territorial du Relais	10
3. La formalisation du projet.....	13
3.1. L'information et l'accompagnement des familles	13
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	13
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	14
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	14
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	15
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	16
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	16
➤ Informer les professionnels sur le métier	16
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	17
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	18
➤ Organiser des ateliers d'éveil	20
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	20
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels	21
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	22
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	23
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	23

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son Instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais :	
Adresse administrative : CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ZAE du Soleil Levant CS 63669 Givrand 85806 Saint Gilles Croix de Vie	
Numéro(s) de téléphone :	
02 51 54 58 51 / 06 74 95 53 35 / 06 80 01 64 36	
Adresse email : rpe@payssaintgilles.fr	
Date de création : 2009	

Gestionnaire :
Nature juridique : EPCI – CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
Adresse : ZAE du Soleil Levant CS 63669 Givrand 85806 Saint Gilles Croix de Vie
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Coordinatrice petite enfance : Aline Guinand
Coordonnées de contact : 02 55 34 00 37

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
CIAS du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :
Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Coëx, Commequiers, Givrand, L'Aiguillon sur Vie, La Chaize Giraud, Landevieille, Le Fenouiller, Notre Dame de Riez, Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez, Saint Maixent sur Vie, Saint Révérend

2.Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

1.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	Angélique Sochard	Mileth Sarmiento	Marie Le Bivic
Date d'embauche	25/09/2012	22/05/2023	01/01/2009
Formation initiale	EJE	Master 2 sciences de l'éducation et la formation	EJE
Expérience(s) professionnelle antérieure	Animatrice polyvalente en camping, barmaid	Professeure d'espagnol Assistante maternelle	Remplacements en multi-accueils
Durée de travail hebdomadaire au Relais	28h hebdomadaires	35h hebdomadaires	28h hebdomadaires
Formation continue envisagée	Formation d'intégration catégorie A	VAE EJE	L'apport des neurosciences pour comprendre le développement de l'enfant

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

« Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'Etp. »

.....

.....

« Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf. »

Autres personnels du relais	
Fonction	SECRETAIRE
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	3.5H HEBDOMADAIRES

1.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet						
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Horaires	Permanence (9h30-12h) ou travail administratif hors public	Matinée d'éveil (9h30-12h) sur 3 sites simultanément	Permanence (9h30-12h)	Matinée d'éveil (9h30-12h) sur 3 sites simultanément	Matinée d'éveil (9h30-12h) sur 3 sites simultanément
	Horaires	Matinée d'éveil en alternance sur 2 sites (9h30-12h)				
Après - midi	Horaires	Travail administratif hors public (14h-18h)	Permanence ou travail administratif hors public (14h-18h)	Travail administratif hors public (14h-18h)	Permanence ou travail administratif hors public (14h-18h)	Permanence ou travail administratif hors public (14h-18h)
	Horaires	Réunion d'équipe (14h-18h)				
Total heures		32.5 heures				

« Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases »

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	17h/semaine	19.76%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	17h/semaine	19.76%
Temps collectifs et animations en présence des enfants	23h75/semaine	27.61%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	15.5h/semaine	18.02%
Autre(s) (préciser)	12h75/semaine (installation et rangement des matinées d'éveil)	14.82%

« Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais. »

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI ☐ NON ☐

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Cette habilitation est envisagée si le RPE prend la mission de guichet unique. Cette question sera débattue avec les nouveaux élus dans le courant de l’année 2026.

1.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un rpe dispose à minima des espaces suivants :

- le bureau de l’animateur pour ses tâches administratives, les permanences d’accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d’éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d’un mobilier de bureau, d’un téléphone, d’un ordinateur, d’une imprimante, d’un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d’accueil du jeune enfant, lieu d’accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l’accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d’hygiène et de confort. L’espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d’accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d’une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d’une trousse de premiers secours.

« Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site » : OUI ☐ NON ☒ X

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d’un local spécifique	X (Sur Saint Hilaire de Riez)	X (Sur Brem sur Mer)
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	X (crèche de Saint Hilaire de Riez, Espace Vie et Loisirs de Brem sur Mer)	
... a une signalétique	X (Sur Saint Hilaire de Riez)	
... dispose d’un bureau d’accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d’un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d’une salle de réunion	X sur Brem sur Mer	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		

« Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ? »

« Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites » : OUI ☒ NON ☐

« Si oui, veuillez compléter le tableau suivant » :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Saint Gilles Croix de Vie	Centre socioculturel La petite gare 35 Rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque	Matinée d'éveil
Givrand	Accueil de loisirs "La Pom'd'Happy" 22 Rue de la Rousselotière	Matinée d'éveil
Commequiers	Accueil de loisirs Allée Vigne au Roi	Matinée d'éveil
Le Fenouiller	Accueil de loisirs 24 Rue de la Grande Vigne	Matinée d'éveil
Brétignolles sur Mer	Pôle associatif 18 Rue de la Gîte	Matinée d'éveil
Coëx	Accueil de loisirs 13 Rue des Tisserands	Matinée d'éveil
Notre Dame de Riez	Accueil de loisirs 9 Rue Louis XIII	Matinée d'éveil
Commequiers	17 place de l'église	Permanence

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

1.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X Saint Hilaire de Riez	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe	X Saint Hilaire de Riez	
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule	X	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....

.....

2. Le contexte territorial du Relais

« Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) » :

Le RAM a ouvert en janvier 2009 sous la Communauté de Communes Côte de Lumière avec 1 ETP pour 5 communes couvertes.

En janvier 2010, la Communauté de Communes s'étend et absorbe 9 communes supplémentaires : c'est la naissance de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Un second RAM, itinérant cette fois-ci, est alors créé en août 2010 et avec un second ETP d'animatrice. Il existe alors deux secteurs avec environ 200 AM sur chacun d'eux :

- celui de Saint Hilaire de Riez qui couvre les communes suivantes : Givrand, Le Fenouiller, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Hilaire de Riez.
- le RAM itinérant qui couvre les communes de Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Coëx, Commequiers, L'Aiguillon sur Vie, La Chaize Giraud, Landevieille, Notre Dame de Riez, Saint Maixent sur Vie, Saint Révérend.

Suite à une forte fréquentation des matinées d'éveil, un troisième poste à mi-temps est créé en février 2014 pour proposer 4 matinées d'éveil supplémentaires par semaine (2 sur le secteur de Saint Hilaire de Riez et 2 sur le secteur itinérant). 2.5 ETP de poste d'animatrices de RAM sont alors occupés par 3 animatrices différentes.

En 2023, le RAM devient RPE. Le référentiel de 2021 donne aux RPE la mission d'accompagnement à la formation continue des professionnels assistants maternels (AM) et gardes à domicile (GAD). Afin de répondre au mieux à cette mission, 0.1 ETP supplémentaires sont alors créés en 2023.

Les animatrices RPE interviennent sur 8 communes différentes au niveau des matinées d'éveil : Brem, sur mer, Brétignolles sur mer, Coëx, Commequiers, Givrand, Le Fenouiller, Notre Dame de riez, Saint Gilles Croix de vie et Saint Hilaire de riez. Le choix des communes a été fait afin d'offrir une proximité géographique aux assistantes maternelles ainsi qu'une certaine qualité d'accueil avec l'utilisation exclusive de locaux d'accueil de loisirs, périscolaire ou salle petite enfance.

Concernant les lieux d'implantation pour les permanences, ils sont au nombre de 3 (Brem sur mer, Commequiers et Saint Hilaire de riez), répartis sur le territoire afin d'offrir à la population une proximité géographique d'accès au service. Ces 3 lieux permettent aux animatrices d'avoir de bonnes conditions de travail et d'accueil du public (accès internet, matériel de bureautique, lieu de confidentialité pour recevoir des usagers en rendez-vous...).

Ce nouveau projet fonctionnement vise à fusionner les deux secteurs préexistants dans le projet précédent. En effet, la répartition du nombre d'assistants maternels entre les deux secteurs n'est plus équilibrée comme elle l'était lors de la création du Relais itinérant en 2010.

Les objectifs de ce nouveau projet de fonctionnement sont les suivants :

- une meilleure accessibilité et visibilité du service avec :
 - * l'ouverture de tous des lieux de permanences à l'ensemble des AM/GAD/familles.
 - * un numéro de téléphone unique pour le public (contre 3 numéros actuellement).

- proposer plus de matinées d'éveil aux AM et GAD, en termes de lieux et de jours (10 par semaine contre 5 dans le précédent projet) et ainsi réduire les listes d'attente sur les communes les plus fréquentées. L'objectif recherché est d'avoir une meilleure répartition des AM et GAD en matinées d'éveil sur les différents sites.

- avoir une vision globale en termes d'offre et de demandes par l'ensemble des animatrices RPE.

« Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance » :

Sur le territoire, le profil de la population locale est le suivant :

- Taux de familles avec parents bi-actifs assez élevé : 72,6%, cette tendance étant à la hausse sur les dernières années
- Taux de chômage = 14%
- 904 familles avec enfants de moins de 3 ans pour 964 enfants de moins de 3 ans
- 43.5% des naissances concernent un 1er enfant
- 144 enfants de moins de 6 ans inscrits en EAJE
- 187 AM en activité dont 42,1% ont plus de 55 ans
- 102% de taux de couverture du territoire en matière d'offre de places d'accueil pour les 0-3 ans

L'étude de ces chiffres nous démontre que le territoire est dynamique avec un équilibre favorable entre la demande et l'offre d'accueil en matière de places d'accueil petite enfance. Toutefois, le nombre élevé de départs à la retraite à venir chez les assistants maternels pose la question de la capacité à maintenir à l'avenir ce taux afin qu'il demeure satisfaisant.

« Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) » :

Les compétences SPPE portées par le CIAS se développent et vont continuer à se déployer en lien avec la CTG et notamment la compétence n°1 "Observatoire petite enfance". Le RPE alimentera cet observatoire en s'appuyant sur sa connaissance du territoire et des statistiques qu'il produit chaque année (notamment bilan CAF SPHINX).

Concernant la compétence n°4 "qualité de l'accueil", le RPE participe également via la promotion du métier et l'accompagnement des AM à la formation continue.

Les principales orientations politiques du territoire sont les suivantes :

- Maintien de l'existant en accueil individuel et collectif
- Développer les actions parentalité
- CTG : mise en place des fiches action : diagnostic de territoire en cours, mise en place d'un réseau de partenaires du territoire grâce à la semaine de la petite enfance

La prochaine échéance électorale va renouveler les élus communautaires en 2026. Ceux-ci s'appuieront sur les services existants afin d'orienter leur politique petite enfance.

« Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance » :

La responsable des RPE participe aux réunions des groupes de travail « enfance » pendant lesquelles des échanges sur les actualités respectives des différents services petite enfance et des perspectives d'évolution ont lieu avec les élus communautaires.

« Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc ...)»

Les différents partenariats que le RPE a avec les différents équipements du territoire sont :

- Bibliothèques de Brétignolles sur Mer, Brem sur Mer, Commequiers, Le Fenouiller, Saint Gilles Croix de Vie, Coëx
- Ludothèque de Saint Gilles Croix de Vie
- Multiplexe aquatique de l'agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
- Association Lire et faire lire
- Crèches du CIAS
- LAEP du CIAS

3. La formalisation du projet

« La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener ».

3.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Données IMAJE 2023 : - 904 familles avec enfants de moins 3 ans - 964 enfants de moins 3 ans - 72.6% de familles avec enfant de moins 3 ans dont les 2 parents travaillent - 43.5% des naissances concernent un premier enfant	Le taux d'activité des familles du territoire est assez élevé, de même que le nombre de premières naissances. Ces données démontrent un besoin de renseignements sur les modes de garde du territoire.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Renseigner les familles sur les différents modes de garde du territoire et les services de soutien à la parentalité Le RPE informe aussi les familles de la charte nationale qualité d'accueil et plus particulièrement de la publication du référentiel qualité	- Répertoire des différentes structures petite enfance - Listing des assistantes maternelles/GAD et de leurs disponibilités, notamment des AM proposant des horaires atypiques - Orientation et accompagnement des familles vers le site « monenfant.fr »	Les familles trouvent un mode de garde qui répond à leurs besoins	Bilan annuel	Statistiques annuelles de demandes de modes de garde

➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les informations communiquées par les assistants maternels sur le site monenfant.fr ne sont pas toutes à jour. Le RPE ne traite pas les demandes en ligne.	Les familles contactent directement le RPE pour obtenir une liste d'assistants maternels et/ou connaître les modes de garde existants sur le territoire.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Traiter les demandes en ligne sur le site monenfant.fr si le RPE développe la mission de guichet unique	Demande d'habilitation	Traitement des demandes des familles	Bilan annuel	Statistiques (nombre de demandes en ligne et des suites données)

➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)

« Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
964 enfants de moins de 3 ans sur le territoire, 809 places d'accueil chez les AM et 84 places d'accueil collectif.	Les familles contactent le RPE pour obtenir une liste d'assistants maternels et/ou connaître les modes de garde existants sur le territoire.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	- Envoi de listes d'assistants maternels avec les coordonnées et disponibilités des AM et information sur les services proposant de la garde à domicile sur la Communauté d'agglomérations du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	Echanges avec les familles par téléphone, mail, rendez-vous.	Faire coïncider la demande d'accueil des parents avec les possibilités offertes par les AM	Bilan annuel	Statistiques
2	- Sollicitation éventuelle des AM par mail en leur transmettant la proposition d'accueil avec les coordonnées téléphoniques du/des parent(s) en recherche	Envoi de mails aux AM	Faire coïncider la demande d'accueil des parents avec les possibilités offertes par les AM et/ou GAD	Bilan annuel	Statistiques

➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
602 familles avec enfants de moins de 6 ans employant une AM	Les parents ont besoins d'informations et d'accompagnement dans leur rôle d'employeur Le nombre de contacts de personnes peut être mesuré mais la compréhension des informations transmises n'est pas quantifiable

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	9 temps de permanences administratives par semaine	Convention collective Fiches techniques sur la réglementation	Meilleure compréhension de la législation Prévention de difficultés et conflits éventuels	Bilan annuel au 31/12/2026	Statistiques sur le nombre de contacts reçus par des familles concernant des questions relatives au rôle d'employeur

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
36% des AM ont plus de 55 ans, un nombre conséquent de départ à la retraite est observé chaque année et va se poursuivre dans les 10 ans à venir.	Le nombre de professionnelles arrivant dans la profession ne compense pas les départs à la retraite. L'évaluation complète de l'action visant à renseigner sur la profession d'AM semble compliquée à mener car tous les candidats à l'agrément ne sollicitent pas le RPE. Inversement, tous les candidats reçus n'entameront pas de demande d'agrément.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Renseigner Sur la profession d'assistant maternel à domicile et en MAM	Recevoir les candidats en RDV pour leur préciser les conditions d'accès au métier Orientation des candidats vers l'EJE de la PMI pour entamer les démarches auprès du service Accompagnement sur le site « vendée enfance » sur lequel figurent des infos pratiques sur la profession d'assistant maternel et la procédure à suivre pour le devenir	Meilleure information sur la profession d'assistant maternel pour pouvoir faire un choix éclairé	Bilan annuel du nombre de candidats ayant contacté les RPE	Statistiques sur le nombre de candidats à l'agrément reçus en RDV
2	Accompagnement et orientation des porteurs de projets de MAM	Aide à l'étude des besoins sur le territoire avec orientation vers les services de la PMI, mairies, CAF	Installation de la MAM sur une commune adaptée au besoin d'accueil du territoire	Bilan annuel du nombre de porteurs de projets MAM ayant contacté le RPE	Nombre de nouvelles MAM installées sur le territoire

- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les AM ont l'obligation de s'inscrire sur le site « monenfant.fr » à l'obtention de leur agrément et de mettre à jour sur ce site leurs disponibilités au moins deux fois/an (loi ASAP)	Quelques AM ne sont pas très à l'aise avec l'informatique Certaines AM pointent la multiplication des sites sur lesquels elles doivent renseigner leurs disponibilités

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Accompagnement dans la création de leur espace sur « monenfant.fr » et incitation à la mise à jour de leurs disponibilités	Mails, appels téléphoniques et rendez-vous Consultation du fichier CAF avec les adresses mails des AM nécessitant une relance pour la mise à jour des disponibilités	L'offre répertoriée sur le site « monenfant.fr » correspond mieux à la réalité de terrain	3 envois de mails/an aux AM pour les inviter à mettre jour leurs disponibilités sur le site	Bilan annuel CAF sur le nombre d'AM à jour sur le site
2	Accompagner les AM en cas de difficultés de mise à jour de leur espace personnel	Communication aux AM de l'adresse mail de la CAF pour être accompagné si le problème persiste : monenfant.cafvendee@caf.fr	Mise à jour de l'espace personnel de l'AM réussie	A la demande selon les besoins	Retour de l'assistant maternel

➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les AM (hormis les MAM) et les GAD sont assez isolés professionnellement du fait de l'exercice seul(e) à domicile. Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant est parfois insuffisamment connu de la part des AM/GAD	Un besoin d'échanges avec des pairs et des animatrices RPE est repéré.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N °	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Soirées d'échanges sur les pratiques professionnelles avec présence éventuelle d'un intervenant extérieur	- Invitations envoyées par mail aux AM et GAD - Communication sur internet (Facebook, site internet de l'agglomération du Pays de Saint Gilles, site « etreparent85 ») - Affiches pour les grands événements	Taux de fréquentation stable voire en augmentation	Bilan annuel	Statistiques
2	Echanges à la demande des professionnelles (ex : alimentation, relation avec les parents...)	Téléphone, mails	Les professionnelles repèrent le RPE comme un lieu ressource Accompagnement à la professionnalisation	Bilan annuel	Statistiques
3	Communication de supports écrits ou numériques aux AM et GAD	Livres, articles, textes de loi, vidéos...	Accompagnement à la professionnalisation , veille juridique	Non mesurable	

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Baisse du nombre d'AM sur le territoire mais stabilisation globale du nombre de demandes de participation aux matinées d'éveil.	Selon les communes l'évolution des demandes de participation est différente.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Ouverture de l'ensemble des matinées d'éveil à l'ensemble des AM et GAD (suppression de la sectorisation du territoire). Proposition de 10 matinées d'éveil/semaine contre 5 avec la sectorisation.	Communication d'un programme unique aux AM et GAD Accès à une diversité de lieux et d'animatrices RPE	D'avantage de mixité des AM, GAD et enfants	Bilan annuel	Statistiques + questionnaire d'évaluation

➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :

« Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée » analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les assistants maternels ont droit à 58 heures de formation continue annuelles. 68 AM sur 226 ont suivi une action de formation en 2024, soit 30%. Une animatrice RPE s'occupe plus spécifiquement de l'accompagnement à la formation. Elle est bien identifiée par les professionnelles, ce qui facilite le suivi.	Le départ en formation est d'autant plus facilité que le lieu de stage est proche du domicile des AM. Certaines professionnelles n'osent pas partir en formation pour ne pas déranger les parents employeurs.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Recueil du besoin des AM en matière de formation continue	Questionnaire envoyé aux AM une fois/an Echanges avec les AM lors des matinées d'éveil et des temps de permanence	Réponses au questionnaire	1 questionnaire tous les ans	Analyse des réponses aux questionnaire + statistiques des contacts enregistrés concernant la formation continue
2	Information auprès des professionnelles de l'offre de formation émanant des différents organismes	Elaboration de documents reprenant les différentes propositions des organismes de formation + diffusion de ce document par mail aux AM	Inscriptions des AM aux sessions proposées	1 fois tous les 2 mois	Bilan annuel du nombre de départ en formation des AM par commune
3	Organisation de sessions de formation sur le territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie	Mise à disposition à titre gracieux des locaux du RPE ou de ceux des partenaires du territoire	Inscriptions des AM aux sessions proposées	3 à 4 sessions annuelles	Bilan annuel du nombre de départ en formation des AM par commune

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d’attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les nouvelles AM peuvent se sentir isolées et ont parfois peur de ne pas trouver de contrat. Sur le territoire l’offre et la demande d’accueil a tendance à être à l’équilibre. Il n’est pas repéré de sous-activité subie chez les AM, mais choisie pour certaines.	Elles ont besoin de se sentir soutenues, accompagnées et de se faire connaître.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Présentation du RPE aux nouvelles AM et GAD et invitation à nous communiquer leurs disponibilités	Courrier ou mail de présentation du RPE	Connaissance du fonctionnement du RPE et mise à jour des disponibilités		Informations transmises au RPE
2	Invitation aux nouvelles AM à se présenter aux autres AM en matinées d’éveil	Rencontres en matinées d’éveil	Partage d’informations entre AM (coordonnées, places disponibles), intégration au sein du groupe		

➤ Promouvoir le métier d’assistant maternel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Certains candidats à l’agrément contactent le RPE pour avoir des informations sur la profession d’AM.	Le nombre de départs de la profession est supérieur au nombre d’entrées. Le nombre de naissance est en baisse depuis plusieurs années. Le taux de couverture du territoire en matière d’offre de places d’accueil petite enfance est très satisfaisant (103% en 2023 et également en 2024). Les actions nouvelles pour promouvoir le métier seront développées au fur et à mesure selon les conclusions qui seront émises par l’observatoire du territoire.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l’action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d’évaluation
1	Recevoir les candidats en RDV pour leur préciser les conditions d’accès au métier Orientation des candidats vers la PMI pour entamer les démarches auprès du service	Accompagnement sur le site « Vendée enfance » sur lequel figurent des infos pratiques sur la profession d’assistant maternel et la procédure à suivre pour le devenir	Meilleure information sur la profession d’assistant maternel pour pouvoir faire un choix éclairé	Bilan annuel du nombre de candidats ayant contacté le RPE	Echanges avec les candidats ayant obtenu leur agrément

➤ La promotion renforcée de l’accueil individuel (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s’engager dans la mission de promotion renforcée de l’accueil individuel

Diagnostic motivant l’engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l’action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d’évaluation

Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le 14 NOV. 2025
ID : 085-200061265-20251107-2025_8_02-DE